



Groupe d'Etudes des Professions de Santé

Paris, le 12 avril 2006

Ordre infirmier : ce sera pour juin...

L'actualité sociale de ces dernières semaines, particulièrement riche et agitée, a contraint la conférence des présidents de l'Assemblée Nationale à bousculer son ordre du jour. L'examen d'un dispositif de « remplacement » du CPE, communément souhaité par le Président de la République, le gouvernement et la majorité, avant les vacances parlementaires, a ainsi légitimement pris le pas sur le reste de l'actualité législative. C'est pourquoi **la niche du groupe UMP du jeudi 13 avril, initialement réservée à l'examen de la proposition de loi MALLIE-BRIOT** portant création d'un ordre national des infirmiers, sera consacrée à la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs, qui devait se finir mardi et mercredi à l'Assemblée, mais a laissé la place à l'examen de la proposition de loi sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise.

Si ce report a pu susciter quelques inquiétudes quant au sort qui sera réservé à la création d'un ordre national des infirmiers, Richard MALLIE et Maryvonne BRIOT souhaitent dès à présent **apaiser les craintes**. Il ne s'agit en effet que d'un report de l'examen de leur proposition de loi, et les deux Députés ont obtenu **l'engagement du groupe UMP de réserver la prochaine niche parlementaire du mois de juin à la discussion de ce texte**. Richard MALLIE et Maryvonne BRIOT, qui travaillent sur cette question depuis 2002, mettront à profit ces deux mois supplémentaires pour préciser certains points de leur proposition, et affiner le dispositif.

Plus que jamais déterminés à doter cette profession de l'ordre qu'elle réclame depuis 10 ans, Richard MALLIE et Maryvonne BRIOT, forts du soutien des 230 députés qui ont cosigné leur proposition de loi, assurent les infirmiers de **leur pleine mobilisation et de leur totale détermination** à faire aboutir ce dossier qui leur tient tout particulièrement à cœur.

Contacts Presse : Déborah PAWLIK : 01.40.63.76.70 – 06.20.97.14.16